

Conservatoire des Sites Lorrains

7, place A. Schweitzer
57930 FÉNÉTRANGE

☎ 03.87.03.00.90

Fax 03 87 03 00 97

E-mail : cslfenetrange@cren-lorraine.com



PLAN DE GESTION 2003/2009
(révision)

Tourbière des Charmes
Communes de RUPT-SUR-MOSELLE et THIEFOSSE
(Vosges)

Étude et document réalisés avec le soutien financier : - de la région Lorraine
- de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse
- du programme FEDER

Document établi par J. Christophe RAGUÉ avec la contribution de MM. Jean-Pierre BOUDOT, André CLAUDE et Serge MULLER (conseillers scientifiques) et validé en commission restreinte du Conseil scientifique en 2004
Ce document est soumis pour validation au Conseil municipal de RUPT-SUR-MOSELLE

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RESUME	3
A - APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE DU SITE	4
A.1. INFORMATIONS GENERALES.....	4
A.1.1. Description, foncier et mode de protection	4
A.1.2. Statut réglementaire.....	5
A.1.3. Inscription à inventaires	6
A.2. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE	7
A.2.1. Milieu physique.....	7
A.2.2. Unités écologiques	8
A.2.3. Inventaire des espèces à valeur patrimoniale	11
A.2.4. Évolution historique des milieux naturels	12
A.2.5. Patrimoine historique - archéologie industrielle.....	14
A.3. BILAN DU PLAN DE GESTION PRECEDENT.....	14
A.4. BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE	15
A.4.1. Bibliographie générale	15
A.4.2. Bibliographie spécifique au site	15
A.4.3. Communications personnelles.....	16
B – EVALUATION DU PATRIMOINE NATURALISTE ET DEFINITION DES OBJECTIFS	17
B.1. EVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE	17
B.1.1. Évaluation du patrimoine abiotique.....	17
B.1.2. Évaluation des habitats (cf. dernières colonnes du tableau synoptique page 10).....	17
B.1.3. Évaluation des espèces d'intérêt patrimonial.....	17
B.1.4. Critères qualitatifs d'évaluation.....	19
B.1.5. Place du site dans le réseau d'espaces naturels protégés.....	19
B.1.6. Synthèse	19
B.2. OBJECTIFS DE GESTION A LONG TERME	20
B.3. FACTEURS D'EVOLUTION ET CONTRAINTES	20
B.3.1.- Tendances spontanées	20
B.3.2.- Tendances induites par l'homme	21
B.3.3.- Contraintes	22
B.4.- DEFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	22
C - PLAN DE TRAVAIL.....	24
C.1. Gestion des habitats et des espèces : code GH.	24
C.2. Suivi scientifique : code SE.....	24
C.3. Accueil du public : code FA.....	25
C.4. Suivi administratif : code AD.....	25
LISTE DES ANNEXES.....	I
Annexe 1 :Glossaire	I
Annexe 2 (Tableau) : Inventaire floristique	I
Annexe 3 (Tableau) : Inventaire faunistique.....	I
Annexe 4 (Tableau) : Objectifs et opérations du plan de gestion.....	I
Annexe 5 (Carte) : Localisation	I
Annexe 6 (Carte) : Parcellaire cadastral et territoire d'étude	I
Annexe 7 (Carte) : Unités écologiques.....	I
Annexe 8 (Carte) : Opérations de gestion	I

RESUME

La tourbière des Charmes occupe à l'étage montagnard un interfluve de grès entre les bassins de la Moselle et de la Moselotte, sur les communes de RUPT-SUR-MOSELLE et THIEFOSSE.

Le site des Charmes est situé au cœur d'un dispositif Natura 2000 qui associe la Zone Spéciale de Conservation du *Massif Forestier de Longegoutte* et une Zone de Protection Spéciale. Sur ce plateau de grès et de granite à la topographie modérée, les sols minces ont de faibles réserves hydrominérales. Ces facteurs contraignants ont sélectionné des communautés acidiphiles à fort contraste d'alimentation en eau.

Le site comprend notamment un des plus importants complexes tourbeux du massif vosgien mais aussi des landes sèches sur grès, des sapinières-hêtraies et des sapinières acidiphiles. L'exploitation ancienne des gisements tourbeux a entraîné leur dégradation mais contribuerait globalement à augmenter leur biodiversité.

Le patrimoine faunistique comprend notamment :

- des plantes inféodées aux tourbières à sphaignes : l'Andromède, le Rossolis à feuille ronde et le Rossolis intermédiaire, la Scheuchzérie des marais, le Souchet gazonnant ;
- des odonates inféodés aux eaux stagnantes et acides : Aeschna subarctique, Aeschna des joncs, Leucorrhine douteuse, Cordulie arctique ;
- une des dernières populations viables de Grand Tétras du massif vosgien ;

Le Conservatoire des Sites Lorrains assure depuis 12 ans la gestion biologique de ce site (en maîtrise foncière sur la commune de Rupt/Moselle et en maîtrise d'usage sur la commune de Thiéfosse). Plus de dix ans de gestion hydraulique et sylvicole ont sensiblement amélioré l'état de conservation des systèmes tourbeux et landes sèches mais ne sont pas parvenus à assurer un redressement durable de la population de Grand Tétras.

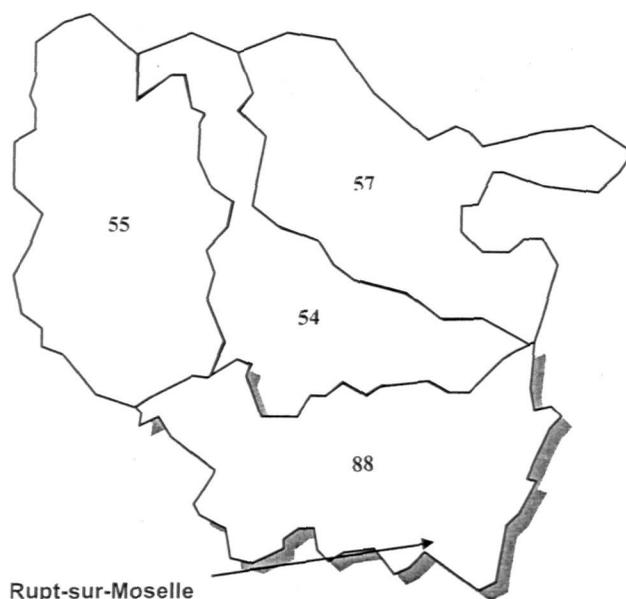
Les objectifs à long terme retenus pour ce troisième plan de gestion biologique sont classiquement :

- Garantir ou améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire ;
- Garantir la sauvegarde des espèces d'intérêt communautaire dont les tétraonidés ;
- Conserver ou améliorer le statut des espèces d'intérêt régional et national ;
- Améliorer la connaissance du site ;
- Intégrer la conservation du site dans le contexte local.



*Cette tourbière dégradée était envahie par les lignaux.
Elle est en cours de régénération après 12 ans de gestion hydraulique.*

A - APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE DU SITE



A.1. INFORMATIONS GENERALES

(Voir Annexe 5 – Carte de localisation)

(Voir Annexe 6 – Carte du parcellaire cadastral)

A.1.1. Description, foncier et mode de protection

Ban communal : Rupt-sur-Moselle

Département : Vosges

Toponymie : la Tourbière des Charmes

N° de site CSL : n° 60

Cet écosystème montagnard occupe un plateau de poudingue à faible pente sur un interfluve entre la vallée de la Moselle (Rupt-sur-Moselle) et celle de la Moselotte (Thiéfosse)

Coordonnées Lambert II :	• x = 926km	Tranche altitudinale :	• de 860 m
	• y = 2337,5km		• à 876 m

Carte IGN 1/25 000 : 3417 Est – Rupt-sur-Moselle

Parcellaire

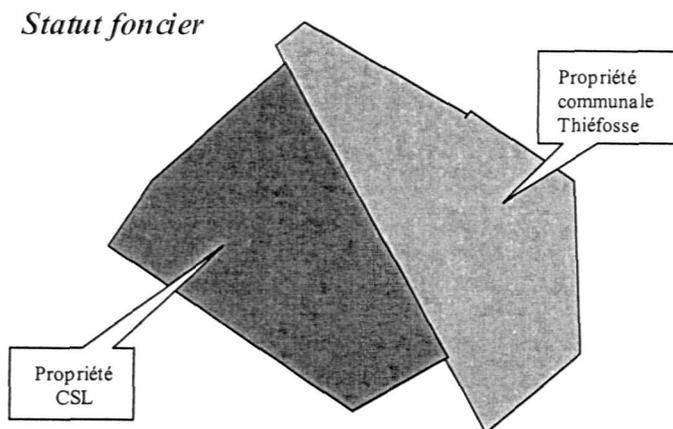
Le site comporte 2 parcelles sur deux bans communaux. Deux propriétaires sont concernés, Conservatoire des Sites Lorrains et commune de Thiéfosse.

Tableau n° 1 : parcellaire foncier

Ban communal	Sec°	N° de parcelle	Aire (ha)	Propriétaire	Statut réglementaire
Rupt-sur-Moselle	D	3	19,9402 ha	CSL	Réserve Naturelle Volontaire
Thiéfosse	A 7	1570	23,3630 ha	commune Thiéfosse	Réserve Biologique Forestière
		Total cadastre:	43,3032 ha		

Mode de protection conservatoire :

- Maîtrise foncière du CSL sur la parcelle privée située sur la commune de Rupt-sur-Moselle (19,9402 ha) le 15 février 1992 avec le soutien financier de la Communauté Economique Européenne et du Ministère de l'Environnement, dans le cadre du programme communautaire pour la protection du Grand Tétrás dans les Vosges.

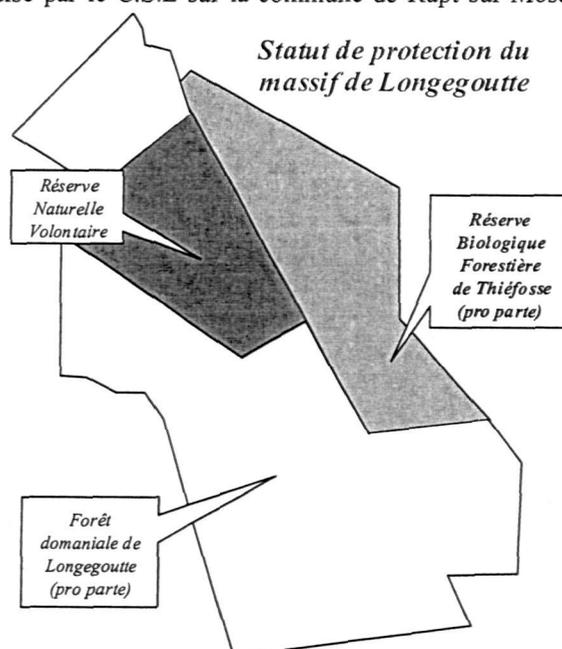


- Convention quadripartite en cours de signature entre le CSL, la commune de Thiéfosse et l'Office National des Forêts en vue d'une collaboration pour la protection et la gestion de la *Réserve Biologique Communale* de Thiéfosse et notamment de la parcelle A7 n° 1570.

La convention devrait coordonner les objectifs et moyens de gestion engagés par l'O.N.F., le C.S.L et la société de chasse. Cette convention confie au C.S.L. la gestion biologique de la partie tourbeuse de la R.B.F., en cohérence avec celle pratiquée sur la parcelle en maîtrise foncière.

A.1.2. Statut réglementaire

- la parcelle D3 acquise par le C.S.L sur la commune de Rupt-sur-Moselle est concernées par un statut de



Réserve Naturelle Volontaire ;

- un arrêté ministériel du 9 décembre 1988 porte création de la réserve biologique communale dirigée (R.B.F. de Thiéfosse), sur les nouvelles parcelles forestières 25,28 & 37, pour une superficie de 40,40 ha, afin d'assurer la protection du Grand Tétrás ;
- une réserve biologique domaniale (R.B.D. Longegoutte, 142 ha, soumise à la gestion forestière de l'Office National des Forêts), a été créée avec le même objectif de protection du Grand Tétrás ;